

AVRIL 1939

NUMÉRO 126



**CHAMBRE DE
COMMERCE
DU DISTRICT
DE MONTRÉAL**
ET SA SECTION DES JEUNES

C. A. DAVID

Consultez-nous

Avez-vous fait votre Testament?
Avez-vous réglé la succession d'un parent?
Avez-vous réglé la succession d'un conjoint?
Avez-vous réglé la succession d'un enfant?
Avez-vous réglé la succession d'un frère ou d'une sœur?
Avez-vous réglé la succession d'un oncle ou d'une tante?
Avez-vous réglé la succession d'un cousin ou d'une cousine?
Avez-vous réglé la succession d'un neveu ou d'une nièce?
Avez-vous réglé la succession d'un petit-fils ou d'une petite-fille?
Avez-vous réglé la succession d'un grand-père ou d'une grand-mère?

CHAS. J. M. WILSON
Président

LEON. D. O. L'ESPÉRANCE
Vice-président

BLAISEY LEMAN
Vice-président

RENÉ MORIN
Vice-président

Trust Général du Canada

QUÉBEC
71,
rue St-Pierre

MONTREAL
112,
rue St-Jacques



Moderne

et expérimenté, notre service de banque est le fruit de 121 années de fructueuses opérations.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE \$850.000.000

Siège Social: Montréal



MONTREAL de nouveau à l'honneur

La Compagnie des Tramways de Montréal, dont les mérites dans le domaine de la sécurité ont déjà été reconnus officiellement à plusieurs reprises, vient de se classer de nouveau "en première place" en remportant, pour la deuxième année consécutive, la Médaille Anthony N. Brady.

L'endroit le plus sûr
dans un rue encombrée
est le tram ou
l'autobus.



1933

"Certificat spécial de Mérite"
Transit Journal Maintenance
Contest.

1934

"Certificat de mention honorable Anthony N. Brady" pour
la prévention des accidents.

1935

Premier prix, Transit Journal
Maintenance Contest.

1936

"Certificat spécial de Mérite"
Transit Journal Maintenance
Contest.

Médaille "Anthony N. Brady
Memorial" pour la prévention
des accidents.

1937

Médaille "Anthony N. Brady
Memorial" pour la prévention
des accidents.

Société d'Administration et de Fiducie

(Administration and Trust Company)

fondée en 1902

Administration de successions
Gérance d'immeubles et de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles

VOÛTES DE SÛRETÉ

Siège social: MONTREAL
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)
5, EST RUE ST-JACQUES

Hon. E. L. PATENAUDE
Président

J. THEO. LECLERC
Directeur Général

J. C. BROUSSEAU
Secrétaire

AGENCES

Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver

Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTREAL

SOMMAIRE

	Page
Courrier du mois	2
L'Agora	3
M. F.-M. Marcolte	5
Office d'initiative	7
Troisième centenaire	9
Une richesse	11
Un congrès	14
Coordination des transports	15
Nouveaux membres	15
Voyage à New-York	16-17
Agréable mission	18
Groupe des assureurs	19
Transfusion	21
Tourisme	23
Bonne entente	24
Ecole Technique	25
Détaillants	27
Belgique	28
Abitibi	29
L.-O. Grothé Ltée	31



AVRIL 1939

41ème Année

4ième Numéro

ABONNEMENT: \$3.00 PAR AN

Le Bulletin de la Chambre de Commerce
du district de Montréal

25 est, rue St-Jacques

Montréal

Avril 1939

revigorant



comme une
sweet caporal

• Comme l'air vif et mordant d'une journée d'hiver au Québec, les Sweet Caporals donnent un regain d'entrain, soit au travail, soit au jeu. Elles sont de bonne compagnie matin, midi et soir.

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Un EMPRUNT pour l'AMÉLIORATION de votre MAISON procure du travail

TOUTE personne qui contracte un emprunt en vertu du Plan d'Améliorations aux Habitations participe à la solution du problème du chômage au Canada. Chaque dollar emprunté de la banque pour améliorer, agrandir ou réparer une maison, procure du travail aux ouvriers locaux, aide à maintenir en activité les machines d'usines éloignées et augmente d'autant l'argent mis en circulation pour l'achat d'articles divers. La Banque Royale est heureuse de pouvoir contribuer au succès de ce mouvement national en prêtant de l'argent, pour les fins précédemment mentionnées, à tout citoyen jouissant d'un bon crédit. Nous vous invitons cordialement à discuter, avec le gérant de toute succursale de cette banque, la question d'un emprunt pour l'amélioration de votre maison.

LA

BANQUE ROYALE
DU CANADA

Page un

Courrier du mois

Les Intéressés n'ont qu'à téléphoner au Secrétariat de la Chambre (PLatau 8138) pour obtenir les noms et adresses de ces Correspondants.

PRODUIT OU SERVICE	No	ORIGINE	OFFRE OU DEMANDE
Soutiens-gorges	1	Paris, France.	Représentation offerte.
Tisanes	1	Paris, France.	Représentation offerte.
Drogues	1	Paris, France.	Représentation offerte.
Maillots de bain	1	Tourcoing, France.	Représentation offerte.
Générateurs d'acétylène	1	Paris, France.	Représentation offerte.
Cloches de feutre	1	Bruxelles, Belgique.	Représentation offerte.
Bas de soie	1	Paris, France.	Représentation offerte.
Lustres	1	Paris, France.	Représentation offerte.
Thermomètres à cadrans	1	Paris, France.	Représentation offerte.
Anti-corrosif	1	Genève, Suisse.	Représentation offerte.
Oignons d'Espagne	2	Harrow, Ontario.	Vente.
Nouveautés	3	Georgetown, Demerara.	Achat.
Dénrées alimentaires	4	Port au Prince, Haïti.	Agence demandée.
Nerfs d'hameçon	5	Osaka, Japon.	Vente.
Or à dentier	6	Tel-Aviv, Palestine.	Vente.
Fils de laine	7	Belgique.	Agence offerte.
Céréales et graines	8	Liverpool, Angleterre.	Achat.
Conserves alimentaires	9	Port Louis, Ile Maurice.	Agence demandée.
Habits	10	Prince Albert, Sask.	Agence demandée.
Huiles essentielles	11	Londres, Angleterre.	Agence offerte.
Jouets	12	Toronto, Ontario.	Achat.
Bijoux	13	Concord, N.H.	Communication demandée.
Peaux diverses	14	Jaipur, Indes.	Représentation offerte.
Laines	15	Belgique.	Représentation offerte.
Flans carton	16	Paris, France.	Représentation offerte.
Graines oléagineuses	17	Managua, Nicaragua.	Vente.
Saumon	18	Saint Denis, Ile de la Réunion.	Achat.
Articles manufacturés	19	Sofia, Bulgarie.	Agence demandée.
Brassières	20	Kingston, Jamaïque.	Agence demandée.
Fret maritime	21	New York, N.Y.	Offre de service.
Coton, tissus et fils	22	Ciudad Trujillo, Mexique.	Agence demandée.
Cuir	23	Beyrouth, Syrie.	Achat.
Pneus usagés	24	Sussex, N.B.	Achat.
Mercerie	25	Sydney, Australie.	Agence demandée.
Quincaillerie	26	Londres, Angleterre.	Représentation offerte.
Pâte de cellulose	27	Athènes, Grèce.	Agence demandée.
Meerschaut	28	Istanbul, Turquie.	Vente.
Général	29	Philadelphia, Pa.	Agence demandée.
Plumes à lits	30	Warszawa, Pologne.	Vente.
Plumes ornementales	31	Krakow, Pologne.	Vente.
Ornements de carnaval en papier	32	Krakow, Pologne.	Vente.
Tabac oriental	33	Stockholm, Suède.	Vente.
Dessins de tapis	34	New-York, N.Y.	Vente.
Filets à cheveux en soie	35	Maibara, Japon.	Vente.
Matériaux de construction	36	Barranquilla, Colombie.	Agence demandée.
Farine	37	Elisabethville, Congo Belge.	Agence demandée.
Jouets en bois	38	Sydney, Australie.	Achat.
Tuiles	39	Tokoname, Japon.	Vente.
Café	40	Jamaïque.	Vente.
Anchois et sardines	41	Matzinhos, Portugal.	Vente.

L'AGORA

Notre avenir dans Québec est-il plutôt industriel qu'agricole ?

ON ENTEND SOUVENT REPETER QUE LA PROVINCE DE QUEBEC EST ESSENTIELLEMENT AGRICOLE, ET DANS BIEN DES MILIEUX ON CONTINUE DE SOUTENIR QU'ELLE DOIT LE DEMEURER. QUE NOTRE PROVINCE AIT LONGTEMPS ETE SURTOUT AGRICOLE, CELA EST BIEN EVIDENT. C'EST PAR LA TERRE QU'A COMMENCE LA PRISE DE POSSESSION DU TERRITOIRE ET L'ORGANISATION ECONOMIQUE. EST-CE ENCORE LE CAS? SURTOUT FAUT-IL CONTINUER DE PRETENDRE QUE NOTRE PROVINCE EST APPELEE A UN AVENIR SURTOUT AGRICOLE. IL EST BON D'ETRE FIXE SUR CE POINT, CAR C'EST L'ORIENTATION DE NOTRE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE QUI EN DEPEND. VOYONS DONC QUELQUES FAITS.

(Suite à la page suivante)

Bien que les journaux aient publié un résumé des questions intéressantes débattues à l'AGORA du dimanche, nous avons pensé que nos lecteurs aimeraient à relire et à conserver le résumé de la causerie pleine d'aperçus fort judicieux prononcée par l'un des membres les plus en vue de la Chambre de commerce. Ce texte mérite d'être médité car il invite à réfléchir.

V. G.

par . . .

ESDRAS MINVILLE

Directeur de l'Ecole des
Hautes Etudes Commerciales



Photo Albert Dumas

La province de Québec a, depuis l'amputation du Labrador, une superficie de 594,534 milles carrés — vaste étendue représentant la superficie réunie de plusieurs pays de l'Europe.

Or en 1937, les superficies en culture se totalisaient par 9,400 milles carrés, soit un peu moins de 2 p.c. de la superficie totale. Nous ne possédons malheureusement pas de données précises sur l'étendue des terres cultivables. Une estimation fédérale l'établit à 27,740 milles carrés, y compris les superficies déjà cultivées. Ce chiffre est peut-être un trop conservateur. Ce qui est certain, c'est que notre domaine agricole proprement dit ne dépasse pas beaucoup 5 p.c. de la superficie de la Province — proportion très faible qui ne permet guère d'affirmer la

vocation agricole de la Province.

Quant à savoir combien de familles ou de personnes pourraient s'établir sur les terres cultivables de la Province, la question n'est pas si simple qu'il n'y paraît à première vue. Si l'on se contente d'évaluer l'étendue des terres encore disponibles et de la partager, selon la formule en usage, en parcelles de cent acres, notre domaine inoccupé nous permettrait d'établir encore environ 100,000 familles, me disait, il y a quelques semaines à Québec, un haut fonctionnaire du Ministère de la Colonisation. C'est un chiffre. Mais, tant de facteurs conditionnent cet établissement qu'il serait plus qu'hasardeux de l'accepter comme final. Ainsi, M. Raoul Blanchard estime que les terres agricoles de la Vallée du Saint-Laurent feraient vivre un million de personnes de

plus, si l'on changeait les méthodes de culture et redivisait les terres. Admettons que Monsieur Blanchard, grand admirateur de la paysannerie française, ne tienne pas suffisamment compte du fait que nous vivons en Amérique et que l'esprit de notre population agricole diffère de celui des paysans français. Tout dépend de la formule agricole dominante; agriculture commerciale ou agriculture familiale, d'une part; culture extensive ou culture intensive, d'autre part; culture fournissant le seul moyen de subsistance, ou culture appuyée sur une exploitation complémentaire, qui contribue dans une plus ou moins grande proportion au revenu de la famille. Selon que l'une ou l'autre de ces formules se généraliserait le chiffre de la population agricole pos-

(Suite à la page 6)

Dorée
**COMME UN
SOLEIL PRINTANIER**

Limpide
COMME UN CIEL BLEU

LA LAGER
Frontenac 'Bleue'

Les cerbères de la finance
sont quelquefois humains !

F. M. MARCOTTE

Grand, mince — avec une armature pleine de souplesse et d'aisance — l'oeil vif, les muscles tendus — poli — distant — pour le besoin du moment — renfermé, mais si joyeux et optimiste au dedans — voilà quelque chose de mon interlocuteur. J'ai l'impression très nette d'une nature fine et d'une intelligence au-dessus du commun — capable également de verser dans les arts et les affaires — mais toujours attentive à ramener toutes les forces éparses au service de la grande cause commencée il y a plus de vingt ans. Il s'agit bien d'un être centré par instinct et par vouloir — mais d'un être qui ne pouvait échapper à l'attrait des horizons clairs parce que son âme en avait encore plus besoin que le pain de chaque jour. L'intuition, le sens humain, le contact heureux, le verbe facile et la main accueillante ont créé autour de cette première entrevue plutôt générale une atmosphère de vieilles connaissances.

Des banquiers, l'on rapporte souvent l'impression qu'ils ne sont guère versés dans les nuances du sentiment et que retourner des idées les ennuient — comme un jour de pluie dans une pension lointaine et peu hospitalière.

Et pourtant dans ces quelques vingt-cinq minutes si gracieusement accordées — entre des chèques volumineux, étourdissants de conséquences économiques, nous nous sommes promenés sur les avenues sociales en tâchant de marier dans la mesure du possible — le bien commun aux légitimes aspirations personnelles.

Monsieur Marcotte est un de ces Canadiens que la nature a gâtés avant de les situer avec art aux postes de commande. Je dirai tout de suite qu'il a correspondu à la "grâce" et comme de bonne heure il a appris le jeu complexe des leviers humains.

Un jour que la direction de la Banque lui demande de remplir une mission plus délicate,

(suite à la page suivante)



par
HORACE
GUAY

celle d'aller réveiller des contacts endormis sous l'aile lourde de l'indifférence — il lui prend fantaisie de nous rapporter des valeurs étrangères et de revenir d'Europe avec des possibilités inconnues jusqu'à date. A la bonne heure Monsieur Marcotte—La Banque Canadienne et les autres Banques pourront maintenant se servir à bon escient des inerties conjuguées des maisons influentes d'outre-mer et des nôtres.

Le banquier est de par ses fonctions même un orientateur et un guide. Il faudrait que les nôtres comprennent toute la portée des services que le client de la Banque peut retirer d'une étroite et constante collaboration avec les officiers de l'institution. Du premier jusqu'au dernier, les dirigeants de la Banque savent ce que c'est de servir et de comprendre.

Que par malheur—et surtout par la force des choses et au contact funeste de la misère—des idées subversives se soient glissées, cela ne nous étonne pas, bien au contraire. Mais il faut tenir compte que nous ne pouvons nous écarter des principes fondamentaux qui gardent le secret même du bonheur

collectif et de la vraie prospérité. La Banque est mieux encore qu'un dépositaire: elle est un phare dans les ténèbres de l'insécurité et de l'incertitude et c'est vers elle qu'il fait bon de tourner les regards aux heures difficiles pour sauver le Navire et L'Equipage.

L'AGORA

(Suite de la page 4)

sible varierait, et cela tout simplement parce que l'étendue économiquement inexploitable par chaque famille varierait elle-même.

On procède actuellement à la classification des terres et c'est par cette classification qu'on espère arriver à la délimitation exacte des domaines agricoles et forestiers. C'est une entreprise considérable dont la réalisation est soumise à deux conditions: les crédits affectés à cette fin par l'Etat et le nombre de techniciens disponibles. D'autres faits ajoutent du poids à ceux que j'ai cités précédemment. On sait trop déjà quel formidable déplacement de la population rurale vers les villes

nous avons eu à déplorer au cours des cinquante dernières années. En 1891 la population urbaine ne représentait encore que 33.6 p.c. de la population totale. Or en 1931, elle en représentait les 63.1 p.c. Ce phénomène n'est sans doute pas attribuable au manque de terres cultivables puisque nous n'occupons pas encore tout notre domaine propre à l'agriculture. Mais il s'explique peut-être en partie par le manque de terres commodément accessibles — car dans un pays comme le nôtre, de grande étendue et dont les régions agricoles sont dispersées, il faut compter avec les distances et le coût élevé de l'occupation et de la mise en oeuvre de territoires nouveaux. D'autres facteurs y ont aussi contribué, notamment l'expansion industrielle rapide du dernier quart de siècle effectué sans le contre-poids d'une politique active et prévoyante de stabilisation et d'expansion rurales. Mais précisément ce déséquilibre dans notre développement économique est attribuable, du moins à mon avis, à

(Suite à la page 8)

EMBALLAGE - EXPÉDITION - EMMAGASINAGE - DÉMÉNAGEMENT

Service de transport commercial et particulier par camions sur distances éloignées

DIAMOND TRUCK CO., LTD

CAMIONNEURS RESPONSABLES — SERVICE DE TRANSPORT QUOTIDIEN



MONTREAL
1425, ave. Argyle
Tél. HA. 9175

TORONTO
6, Mercer
Tél. WA. 2797

SHEPHERD
111, Books
Tél. SH. 1944

OTTAWA
33, Augusta
Tél. R. 761

DRUMMONDVILLE
45, St-Damase
Tél. 2255

COWANSVILLE
rue River
Tél. 179-J

OFFICE D'INITIATIVE

Nos membres se souviennent que lors d'une récente assemblée du Conseil de la Chambre, M. Henry Laureys, notre président, avait reçu la mission de continuer ses démarches en vue de la préparation d'un projet de réorganisation de l'Office d'Initiative Economique. Voici le texte que l'on soumettra à Son Honneur le Maire de la part de la Chambre de commerce du district de Montréal, du Montreal Board of Trade, de l'Association des Manufacturiers Canadiens et des Utilités Publiques. Ces propositions furent approuvées par les membres lors de leur dernière assemblée générale trimestrielle.

1— Qu'il soit établi, à Montréal, un organisme connu sous le nom d'Office d'Initiative Economique (Industrial Commission) dont la direction et l'administration seront confiés uniquement à un comité composé de cinq personnes;

2— que ce comité soit composé d'un représentant de chacun des corps ou groupes suivants: la Ville de Montréal, la Chambre de commerce du district de Montréal, l'Association des Manufacturiers Canadiens, le Montreal Board of Trade et les Utilités Publiques;

3— que ces corps ou groupes nomment chacun leur représentant officiel à ce comité et qu'ils désignent aussi un substitut pouvant agir au nom de leur représentant officiel en cas d'absence ou d'impossibilité d'agir de ce dernier;

4— que l'objet de ce comité soit:

- a) de promouvoir les intérêts commerciaux et industriels de la Ville et du district de Montréal ainsi que ceux des municipalités voisines;
- b) de renseigner autant qu'il est possible les industriels et les commerçants déjà établis dans le district ci-dessus afin de les aider à développer leurs entreprises;
- c) de procurer aux industriels et aux commerçants désireux de venir dans la région tous les renseignements dont ils

(Suite à la page suivante)

auraient besoin afin de leur démontrer les avantages qu'il y aurait pour eux à se fixer dans le district de Montréal;

d) de compiler et de réunir tous les faits, renseignements statistiques de nature à éclairer les industriels et commerçants étrangers sur Montréal et le district environnant, ainsi que de faire pour eux, s'il y a lieu, des enquêtes spéciales;

e) d'engager le personnel requis et de le rémunérer, ainsi que de prendre toutes mesures et dispositions nécessaires en vue de permettre à ce comité de réaliser son objet;

f) d'obtenir telles modifications qui seront nécessaires à la charte actuelle, octroyée par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec le 2 octobre 1935, afin de la mettre

d'accord avec les propositions ci-dessus, ou d'obtenir une nouvelle charte s'il y a lieu;

5— les dépenses encourues par cet Office seront défrayées à la fois par la Ville de Montréal et les hommes d'affaires. La Ville devra à cette fin voter un montant de \$100,000, — à répartir en cinq versements annuels égaux, et les hommes d'affaires devront souscrire un montant équivalent réparti sur la même période de cinq années.

L'AGORA

(Suite de la page 6)

l'ignorance dans laquelle nous avons longtemps été et n'avons pas cessé d'être des exigences fondamentales de notre milieu géographique et humain. C'est un point sur lequel nous reviendrons dans un instant.

En 1931, la profession agricole n'occupait que 22.5 p.c. de la population, soit une proportion sensiblement inférieure à celle de

la population rurale par rapport à la population totale. C'est donc que dans les campagnes même nombre de gens ont d'autres occupations que la terre. Le reste, soit 77.5 p.c. se livrait à l'industrie, au commerce, à divers métiers et professions.

En 1901, les revenus bruts dérivés de l'agriculture se chiffraient par \$88,390,000; et la valeur brute des produits manufacturés atteignait déjà presque au double, soit \$158,288,000. En 1935, l'écart s'est fortement accentué; les revenus dérivés de l'agriculture se totalisent par \$175,079,000, cependant que la valeur brute des produits manufacturés s'élève à \$821,021,000. La différence passe donc du double à plus du quadruple.

Si au lieu de la valeur brute, nous considérons la valeur nette, l'écart reste encore très prononcé. Ne citons pas les chiffres qui alourdiraient inutilement notre texte. Remarquons simplement que le pourcentage de la production agricole dans la production totale diminue de 1920 à 1935, mais que celui de la production industrielle augmente. En dépit de la fluctuation des prix et de la production, cela donne une assez bonne idée de la tendance générale, en ces dernières années.

(Suite à la page 12)

PROTECTION  SATISFACTION
SUN LIFE OF CANADA
PAR TOUT L'UNIVERS

LA SUN LIFE A UNE POLICE POUR CHAQUE BESOIN



léon trépanier

le compétent directeur des fêtes du III^e centenaire de Montréal

DYNAMISME ET COORDINATION

A LA COMMISSION DU III^e
CENTENAIRE DE MONTREAL

Résumé d'une causerie prononcée devant les membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, lors de leur récente assemblée générale trimestrielle, par Monsieur Léon Trépanier, directeur de la Commission du III^e centenaire de Montréal.

Une collaboration tripartite assurera le succès des fêtes du troisième centenaire de notre ville.

"Une Commission libre de toute politique comme la nôtre offre les meilleurs chances possibles de créer une telle entente."

"Je dois vous dire d'abord, que d'après le statut provincial de notre Commission, nous sommes tenus d'élaborer, durant quatre ans, un programme pour les fêtes du troisième centenaire. Le statut ne dit pas que nous pourrions exécuter ce programme. Le double but de la Commission pour célébrer dignement cet événement est, premièrement, de faire connaître l'histoire de Montréal non seulement aux visiteurs mais aussi aux nôtres, parce que nous ne connaissons pas assez notre ville. Nous voulons révéler le "vieux Montréal", car n'oubliez pas qu'avec Québec et Trois-Rivières il n'y a pas une seule ville en Amérique possédant un "fond historique" aussi remarquable que Montréal et c'est ce que nous allons faire savoir à 35 états des États-Unis. Nous nous attendons à recevoir entre 25 et 35 millions de visiteurs au cours de 1942, la grande année de prospérité pour Montréal.

"Notre deuxième but est de refaire la façade de Montréal. Si nous ne profitons pas de l'enthousiasme que nous allons créer au cours des prochaines années et si nous ne profitons pas de l'appui des gouvernements pour refaire la façade de Montréal, eh bien, après 1942 nous pourrions nous asseoir et dire qu'il n'y a rien à faire ici. Comme le faisait remarquer un membre de la Chambre tout à l'heure au sujet de la création d'une salle d'exposition, nous tâtonnons à Montréal depuis 25 ans, on ne fait absolument rien pour embellir notre ville.

"C'est pourquoi nous allons demander, pour 1942, une salle de concert qui pourra aussi être une salle de théâtre; nous allons aussi demander une salle de congrès et un stade des sports.

(Suite à la page suivante)

"A ce sujet il faut créer une axe Montréal-Québec-Ottawa pour nous aider. Il faut une entente entre ces trois gouvernements pour que nous réussissions. Nous avons déjà pris le risque d'accepter 14 congrès pour 1942. Il nous faut à Montréal des salles pour ces congrès. C'est un besoin urgent. Nous voulons aussi une salle de spectacles des plus modernes car nous voulons faire venir la Comédie Française, la troupe Shakespearienne de Stratford-on-Haven et les plus grands orchestres symphoniques.

PLUS DE POUVOIRS

"Mais la Commission n'a pas assez de pouvoirs. Les pouvoirs que nous avons nous permettent d'élaborer un programme, mais ils ne disent pas que nous pouvons exécuter ce programme. Et il faut que cette commission existe en dehors de tous les corps politiques. Nous allons demander à Québec plus de pouvoirs. Le premier ministre, que j'ai vu moi-même, est bien disposé; et les propriétaires, les hommes d'affaires peuvent être tranquilles au point de vue financier".

* * *

Un autre projet qui devra se réaliser est la construction d'une promenade le long du port de Montréal. C'est une nécessité touristique dont Montréal est totalement privée. Un visiteur n'a aucun moyen de voir notre Saint-Laurent. Il lui faut se rendre à l'île Ste-Hélène—comme le feront le roi et

la reine lors de leur passage à Montréal.—Le port et notre fleuve participent pourtant de l'essence de Montréal. Sans eux Montréal n'existerait qu'à l'état de village ou de ville de dixième ordre. Alors, pourquoi les cacher.

UN STADE

"Le stade des sports pourra contenir 100.000 personnes. C'est là que se dérouleront en 1942, les Jeux de l'Empire et, en 1944 nous l'espérons, les Jeux Olympiques. Pourquoi le Canada n'aurait-il pas les Olympiades de 1944? Celles de 1940 vont se dérouler en Finlande, un tout petit pays. Mais dans ce pays on va dépenser cinq millions en préparatifs pour les Jeux de 1940. C'est ce qu'il nous faut comprendre.

Pour le troisième centenaire, toutes les routes conduisant à Montréal seront élargies, embellies. C'est l'un des points les plus importants de notre programme. Nos 65 parcs seront nettoyés, nos lots vacants nivelés. A propos de lots vacants, savez-vous qu'on a dépensé 25 millions à New-York pour nettoyer la ville pour l'Exposition mondiale? Plus de 35.000 chômeurs furent employés pour cette tâche.

"Il nous faudra aussi illuminer la ville comme jamais elle ne l'a été. Le Mont-Royal sera une féerie de lumières. . . 50 pour cent du succès de l'Exposition de New-York repose sur la question de l'illumination de la ville.

COSTUMES HISTORIQUES

M. Trépanier indiqua ensuite que plus de cent types de costumes différents seront reconstitués pour les fêtes du IIIe centenaire. Ce ne sont pas des costumes dessinés par n'importe qui et n'importe comment, mais des costumes étudiés, travaillés. Ils rappelleront l'époque allant de la découverte de Montréal en 1642 jusqu'en 1800.

Ces costumes des vieilles provinces françaises Normandie, Bretagne, Picardie, Bourgogne, Anjou, costumes écossais, gallois.

En terminant, monsieur Trépanier parla de l'Exposition des Arts et métiers qui aura lieu cet été à l'île Ste-Hélène et déclara que la Commission verrait, en 1942, à ce que le commerce des souvenirs et bibelots ne se fasse pas au profit de la camelote étrangère mais à celui des artisans de chez nous.

Lancaster 2412

Anderson & Valiquette

Comptables - Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Daqenois, C.A.
A. Choquette, C.A.

84 ouest, rue Notre-Dame - Montréal

TÉLÉPHONE AM. 2131*

CÂBLE "MONROB"

MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

Importateurs d'Anthracite Gallois, Américain, etc.

Achille ROBERT, Président

Julien MONGEAU, Vice-prés.

Berthold MONGEAU, Sec.-trés.

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne
Montréal

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

ADMINISTRATEURS

René MONGEAU

Louis MONGEAU

Roger ROBERT

J.-Albert LEMIEUX

Une Richesse

par

Jean Girard

Depuis une dizaine d'années on s'intéresse de plus en plus aux terrains pétrolifères de l'Ouest canadien. Les espoirs que cette région a fait naître ne sont pas vains et Turner Valley compte maintenant parmi les sources de richesses naturelles du pays aussi bien que les forêts et les mines. Comme dans tout pays neuf et riche on ne peut tirer profit de toutes les richesses en même temps, au Canada on a commencé avec la forêt. Vinrent ensuite le blé, les mines et tout récemment l'huile. Doit-on attribuer ce développement aux idées qui prirent naissance dans le monde avec la crise de 1929; c'est-à-dire les théories d'autarcie qui obligent un pays à se replier sur lui-même et vivre de ses propres produits? Heureusement cela n'est pas le fait car, au Canada, nous n'avons pas été portés vers ces théories du resserrement des relations commerciales avec les pays voisins et la mise en exploitation des champs pétrolifères vient plutôt d'un plan d'exploitation graduel des richesses du pays. C'est donc une exploitation beaucoup plus saine et qui porte en elle-même de meilleures garanties d'avenir.

En 1927 la production totale du pays s'élevait à 475,000 gallons d'huile provenant en majeure par-



tie des puits de l'Ontario qui sont à la veille de s'épuiser. En 1937, la production se chiffre à 2,717,000 barils dont 2,688,136 viennent de l'Alberta. A venir jusqu'à 1936 le Canada a produit 10,700,000 barils vendus au prix de \$31,300,000. Les dividendes distribués se chiffrent à \$9,000,000: soit 22% des revenus bruts de la production. En 1937 on a extrait 2,800,000 barils et 5,130,000 au cours des premiers neuf mois de 1938. La production devint si abondante qu'on a dû récemment s'occuper de ses répercussions sur le marché canadien.

"Sa situation (du marché canadien) se modifie par suite de l'augmentation de la production de Turner Valley. Elle se modifie même tellement rapidement qu'il s'est produit un engorgement du marché albertain, celui-ci ne

pouvant écouler le pétrole produit au rythme de son extraction. Le gouvernement de l'Alberta s'est donc vu momentanément forcé de contingenter la production de chaque source. Ces mesures seront maintenues jusqu'à ce que le marché canadien ou étranger soit en mesure d'absorber les quantités offertes."⁽¹⁾

Pour obvier à cette situation on construira tout probablement un "pipe-line" aboutissant à la côte du Pacifique. Notre pétrole sera alors en mesure de concurrencer les productions étrangères. A l'heure actuelle on ne peut le sortir d'Alberta vu le manque de "pipelines". Le coût de transport par wagon-citernes est prohibitif: le pétrole faisant le voyage par eau de Vancouver par Panama jusqu'à Montréal revient moins cher que le transport par train!

C'est dans la Turner Valley que se concentrent la plupart des puits producteurs. Depuis deux ans seulement on a creusé soixante puits dont cinquante-cinq ont donné une production d'huile brute en quantité commerciale. Cette vallée s'étend sur une longueur de 14 milles par 2 milles de largeur. Les puits en production ont une capa-

cité de 60 à 65,000 barils par jour soit 25 millions de barils par année. Chaque puit creusé à date donne une production moyenne de 1000 barils journalièrement ce qui est considéré comme une très bonne production. Cette région était connue auparavant mais on était parvenu à n'en extraire que du gaz naturel imprégné de naphte (terre imbibée d'huile) d'où il fallait récupérer le pétrole. Ce n'est qu'en 1936 qu'on atteignit, à une profondeur de 7000 pieds, une nappe d'huile qui fournit un débit de 850 barils par jour.

"Cette découverte sensationnelle inaugura véritablement une ère nouvelle dans l'histoire de l'industrie pétrolière de l'Alberta. Depuis lors les découvertes se poursuivent dans cette région. . . Le rendement quotidien de cette région dépasse à présent les 52,000 barils et suivant les opinions de certains experts la qualité de l'huile brute de l'Alberta est égale, sinon supérieure, à celle de nombreuses sources américaines ou européennes."⁽²⁾

Cette richesse mise à jour devait amener dans cette région les capitaux nécessaires à son exploitation. On a remarqué depuis quelques temps que plusieurs courtiers de Montréal s'occupent activement de la vente des actions de compagnies pétrolières. Les Canadiens français ne sont pas en retard. Déjà un groupe d'entr'eux ont acquis dans la Turner Valley une grande étendue de terrain et le forage du premier puits tire à sa fin. Il est à espérer que leur exem-

ple soit suivi car les terrains de l'Alberta ont fait leurs preuves et les usages auxquels sert le produit ne sont pas près de cesser. Tout au contraire. Chaque année nous importons de l'étranger pour une valeur de 50 à 60 millions de dollars de gazoline et d'huile. Notre propre intérêt demande à ce que cet argent soit dépensé pour les nôtres dans l'exploitation de nos richesses nationales.

Jean Girard, L.S.C.

⁽¹⁾ extrait de la brochure de M. Laureys Le Pétrole, page 27.

⁽²⁾ M. Laureys, op. cit., page 23.

L'AGORA.

(Suite de la page 8)

Nous ne disposons, avons-nous dit, que d'un petit domaine agricole. En revanche notre domaine forestier est immense, 234,706 milles carrés. Qu'est-ce-à-dire si non que l'industrie forestière, qui tient une grande place dans notre économie, est appelée à une nouvelle expansion? En fait on peut dire que la forêt est un des éléments les plus importants de notre avoir et qu'elle conditionne largement notre économie, l'agriculture comprise.

La province de Québec ne possède pas de charbon, mais elle est riche en énergie hydro-électrique.

De toutes les provinces de la Confédération, elle est la plus richement dotée à ce point de vue. Ses chutes d'eau représentent une puissance globale de 8,459,000 h. p., débit minimum, et de 13,064,000 h. p., débit maximum. Le quart seulement de cette puissance est actuellement utilisé, les chutes aménagées représentant en 1937 une force globale de 3,883,200 h. p. Or il est indéniable que l'électricité est aujourd'hui un facteur industriel aussi important, voire plus important que le charbon, et que nos chutes d'eau sont ainsi à la clef de notre développement économique futur. Elles constituent pour les industries de toutes sortes, notamment les industries à grande consommation d'énergie, un attrait considérable. Il n'est peut-être pas de ressources qui marquent d'un trait plus net la vocation économique de la Province.

Nous ne connaissons pas encore l'importance de nos mines. Les progrès de l'industrie minière ont été durant nombre d'années plutôt lents: de 1871 à 1910 la production ne passe que de \$1,781,000. à \$8,270,000. En ces dernières années il y a eu toutefois un puissant essor et en 1937, la production atteint les \$50,000,000. Et selon toute apparence ce n'est qu'un commencement. La prospection se poursuit sur de vastes étendues et jusque dans les parties les plus reculées du territoire. L'espoir grandit avec la recherche et chaque année voit surgir du sol de nouveaux établissements. Il y a tout lieu de croire que l'industrie minière est appelée dans notre Province à une grande expansion.

FORTES RÉSERVES

FONDÉE EN 1899

SÉCURITÉ ABSOLUE

CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

UNE COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE

avec succursales d'un océan à l'autre

La Continental peut vous aider à préparer votre indépendance future, au moyen d'une économie systématique maintenant!

BRUNO BOUVRETTE
Gérant
de district.

Bureau Provincial, 610, rue St-Jacques Ouest, Montréal.
Melvin D. PELTON, Gérant Provincial

J. W. PEACHY
Agent général

Et nous ne disons rien des pêcheries, qui tiennent aujourd'hui peu de place dans notre économie, mais qui, mieux organisées, pourraient contribuer pour une beaucoup plus grande part à notre production.

Que conclure de tout cela? La province de Québec est-elle une province agricole, appelée à un avenir surtout agricole? Nous ne le pensons pas. Nous pensons au contraire que son avenir est surtout industriel. Forêts, chutes d'eau, mines, voilà ses principales ressources, l'essentiel de sa richesse. Et ce sont des ressources industrielles.

Ce qui nous a si longtemps portés à affirmer la vocation agricole de la Province c'est probablement la préoccupation, vague, inconsciente, plus sentie que raisonnée, mais non moins réelle et toujours présente des conséquences sociales de l'industrialisation, de la transformation de notre économie par l'industrie. Il faut admettre que les faits justifiaient assez les craintes. Mais il ne suffit pas d'ignorer un problème, de le nier, voire d'en affirmer le contraire pour le résoudre. Et cela nous ramène à l'idée que nous avons exprimée en commençant, à savoir que pour tirer le meilleur parti humain d'un territoire, il faut commencer par l'étudier. L'industrie a prolétarisé une proportion, je dirai, effroyable de notre population.

C'est un fait, mais est-ce une conséquence fatale, inéluctable de l'industrie, et en particulier de l'industrie qui, étant donné la nature de nos ressources, est appelée à se répandre dans notre Province?

Nous ne le croyons pas. Il est bien sûr que la plupart des industries entraînent la formation de masses ouvrières plus ou moins nombreuses. L'industrie lourde, la métallurgie, par exemple, est dans ce cas. Il s'agit de savoir dans quelle mesure il convient de laisser s'installer sur un territoire des industries qui ne s'appuient pas sur les ressources naturelles. Nous avons ici une industrie textile, une industrie de la métallurgie, une industrie du caoutchouc, etc. Toutes industries factices, étant donné que la province de Québec ne produit ni coton, ni fer, et que le jour ne semble pas devoir se lever bien tôt où nos forêts produiront le latex. Est-ce un bien? Est-ce un mal? C'est un fait. Or il appartient précisément à la politique économique d'un pays de juger si la présence de tels établissements est avantageuse non seulement du simple point de vue économique, mais aussi du point de vue social et du point de vue humain. En d'autres termes, de déterminer dans quelle mesure l'industrie artificielle doit être admise à compléter et à étayer l'industrie naturelle. Et pour en juger, une étude attentive du territoire et de ses possibilités ne me paraît pas de trop. C'est même le vrai moyen de prévenir la dictature économique ou d'en arriver à la mâter, si elle s'est installée.

Les forêts constituent la plus vaste de nos ressources et l'une des plus caractéristiques. J'ai la conviction, pour ma part, qu'organisée différemment, c'est-à-dire conformément aux exigences du milieu physique et du milieu humain, l'exploitation forestière peut, à l'égal de l'agriculture dont elle est le complément nécessaire dans les deux tiers de la Province, ser-

vir à stabiliser la population rurale et à lui assurer vie, sécurité et prospérité. En effet notre politique agricole a peut-être trop négligé l'humble détail suivant, à savoir, que chez nous l'hiver dure six mois durant lesquels l'activité agricole est suspendue ou n'est entretenue qu'au prix d'une organisation technique forcément coûteuse. Or, dans l'état actuel du monde économique il n'est guère possible de gagner sa vie de douze mois en six et de s'assurer tout de même un niveau de vie comparable à celui des gens qui travaillent douze mois sur douze.

Il faut donc assurer à nos agriculteurs un programme de travail annuel, car on a beau dire, on a beau faire, la vie économique des individus et celle des sociétés, c'est d'abord une question de travail. Or quelle est la ressource qui répond le plus exactement à cette exigence, sinon la forêt? Elle est presque partout à leur portée, les opéra-

A ménager votre maison
avec le Chauffage à l'Huile
sous le

**PLAN D'AMÉLIORATION
AUX HABITATIONS**

Il n'en coûte que quelques centins par jour
et vous économisez de l'argent.
Nous vous dirons comment procéder.

CHAUFFAGE À L'HUILE
Automatique Silencieux
TIMKEN
HEATERS LIMITED

1832 ouest, rue Ste-Catherine Fl. 3521

S'adresser à
PAUL ROY
MEMBRE DE LA CHAMBRE

tions forestières se font en hiver, c'est-à-dire durant la saison morte de l'agriculture. C'est une ressource permanente pourvu qu'on l'exploite selon des méthodes appropriées; elle exige l'application d'une technique qui, bien comprise, en fait comme un prolongement de la technique agricole.

Tout le problème se ramène donc à trouver la formule qui coordonnerait exploitation agricole et exploitation forestière de telle façon que le rendement économique et humain soit le plus élevé possible. Une telle formule existe. On l'applique dans certains pays du nord de l'Europe. Il suffirait de l'adapter à notre milieu géographique et humain. En fait, une expérience de cette sorte est en cours dans la Province; c'est l'expérience dite de Grande Vallée, qui est en train de faire parler d'elle. Elle est conçue de telle façon que, mi-agricole, elle introduit dans la vie de la famille un élément de stabilité permanent; mi-forestière, elle fait du buche-ron un forestier et assure la permanence des forêts, qu'elle encourage la propriété foncière, tient compte des charges familiales, et procure un programme de travail annuel à la population.

Réorganiser l'exploitation forestière selon une telle formule pose plus d'un problème; nos forêts sont concédées; il faudra les reprendre;

plusieurs entreprises les ont gagnées en garantie d'emprunts disséminés dans le public. Donc problème juridique d'une part, problème financier de l'autre. Mais quelle est l'importance de ces problèmes en regard du problème humain que pose la situation actuelle? D'ailleurs pour peu que les concessionnaires veuillent prêter leur concours, le rajustement se fera sans beaucoup de difficultés et notons-le, à leur plus grand avantage.

Remarquons que la réorganisation de l'industrie forestière dans le sens que nous venons d'indiquer, non seulement consoliderait l'agriculture telle qu'elle existe déjà dans les régions à vocation agricole, mais qu'elle permettrait en outre d'utiliser à des fins agricoles des sols qui sans l'appoint forestier ne sauraient faire vivre leur homme. Elle permettrait donc d'augmenter considérablement le potentiel agricole de la Province.

Il en est ainsi d'autres ressources comme les pêcheries, qui, même réorganisées et pour la raison déjà invoquée, ne sauraient dans notre Province assurer une existence convenable à la population maritime, si l'exploitation n'est pas coordonnée avec une autre qui la complète, en parachevant le programme de travail annuel des pêcheurs. Et la forêt se prête à ce rôle puisqu'elle complète la pêche au lieu de la concurrencer.

Nous ne pouvons sans doute pas en dire autant des mines et des chutes d'eau. Mais voilà tout de même déjà de quoi consolider sérieusement, en l'élargissant par la base, l'organisme économique et social de la Province. Le tout est de nous mettre à l'étude, ayant en vue non pas tant les bénéfices en argent à réaliser que la sécurité, la stabilité économique et sociale de la population. L'inventaire des ressources naturelles est à ce point de vue une initiative de première importance. La recherche économique et la recherche scientifique ordonnées et méthodiques feront le reste. Et l'industrie ainsi fondée n'aura plus les conséquences sociales qu'on lui reproche.

UN CONGRÈS

"L'échange de renseignements, d'idées et d'opinions au sujet de la très importante question du commerce international ne peut que servir les intérêts de ceux qui y consacrent leurs efforts." C'est par ces mots que le ministre fédéral du commerce, l'honorable W. D. Euler, commence la lettre qu'il adressait récemment à M. W. McL. Clarke, secrétaire de la Chambre de commerce Canadienne, pour le féliciter de l'initiative que vient d'entreprendre son association.

Nos membres apprendront sans doute avec beaucoup de plaisir que la Chambre de Commerce Canadienne organise pour les 8 et 9 mai prochain un congrès consacré uniquement au commerce extérieur. Ce congrès qui sera tenu à Hamilton réunira les importateurs et les exportateurs de tout le Canada.

LANCASTER 2625

Service

de PHOTOGRAVURE enrg.

447, RUE SAINTE-HELENE
MONTREAL

DESSINS ILLUSTRATIONS

COORDINATION DES TRANSPORTS

Après une enquête auprès des gouvernements de tous les pays du monde et le dépouillement des réponses de 38 d'entre eux, la section "Communications et Transit" de la Société des Nations vient de publier sous le titre ci-dessus un ouvrage de 248 pages dans lequel sont résumées et classées par ordre alphabétique les réponses reçues.

Les principales questions posées par le comité d'enquête se rapportaient aux points suivants:

- a) Régime appliqué aux transports par chemin de fer, par route et par navigation intérieure. Le chapitre qui traite de ce régime envisage successivement les questions d'administration, de tarifs, de régime fiscal, de responsabilité et d'assurance, de régime social.
- b) Réserves éventuelles auxquelles ce régime est soumis, en raison de la longueur du parcours, de la catégorie ou de la quantité des marchandises

transportées et d'autres conditions particulières qui peuvent empêcher l'application de ce régime.

- c) Mesures de coordination entre les divers moyens de transport, méthodes employées et résultats obtenus.
- d) Mesures de protection, de sauvegarde et d'adaptation prises en faveur d'un moyen de transport déterminé.
- e) Bases de la politique suivie, en raison de la politique économique nationale ou pour des préoccupations de protection des capitaux investis et de la rentabilité de ceux-ci.

Il est facile de se rendre compte de la valeur de ce document, tout particulièrement pour les Canadiens, en raison de l'importance de notre problème ferroviaire. Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos membres que cet ouvrage est en lecture à la bibliothèque de notre chambre.



NOUVEAUX MEMBRES

▼
Allaire Hervé, vice-président, Montreal Wax Paper Co.,

Beaubien Joseph, Jr., courtier, L.-G. Beaubien & Cie Ltée.

Beausoleil T., président et gérant, Crédit Guide Ltd.

Bélanger H.-L., gérant, Standord Credit Corporation.

Boudrias, J.-V.-Paul, gérant, Boudrias Frères Ltée.

Dansereau Léo-Elzéar, président, Metropole Electric Inc.

Hénault Paul, gérant des ventes, Province de Québec, Distillers Corp.

Labelle R.-René, propriétaire, Service de Photogravure Enrg.

Labrecque Horace, courtier d'assurance.

Lanthier Emmanuel, président, Buanderie Fédérale.

Payette Maurice, architecte, Payette & Crevier.

Pelletier René, gérant Crown Life.

Petit Narcisse, dentiste.

Rinfret Jean, vice-président, Bell Rinfret & Cie Ltée.

A L'EXPOSITION DE NEWYORK AVEC LA CHAMBRE



HOTEL PARK CENTRAL

Départ de Montréal, gare **Bonaventure**, par le chemin de fer Canadien National-Rutland. Dîner à bord du train.

Séjour de quatre jours et demi à New-York — Hôtel PARK CENTRAL situé sur la 7ème avenue, entre les 55ème et 56ème rues. Les déjeuners du matin sont inclus. Le programme des promenades et divertissements comprendra:

1—Visite de l'exposition en autocars de la "Gray Line", sous la direction de guides; cette visite se fera le samedi matin, et pourra servir d'orientation aux visites individuelles que chacun voudra faire dans la suite.

2—Promenade de trois heures et demie à bord d'autocars de la "Gray Line" pour visiter, en compagnie de guides, tous les quartiers de New-York: Wall Street et ses institutions bancaires, Battery Place, avec son Aquarium (arrêt pour la visite), Chinatown, le Ghetto avec ses étalages en plein air, le Broadway avec ses grands magasins, Fifth Avenue et ses résidences princières, le quartier de Harlem et Riverside Drive d'où l'on aperçoit le pont George Washington. Durant cette promenade, arrêt aux quartiers généraux de la Chambre de Commerce de New-York, Liberty Street.

Inscriptions

Les voyageurs sont priés de s'inscrire, et si possible, un versement de \$1 par personne est requis au moment de l'inscription et est payable au plus tard deux semaines avant le départ, c'est-à-dire avant le 5 mai. Si un voyageur doit retourner en inscription, le remboursement de tout paiement sera fait intégralement.

N.B.—Nous nous rappelons que nos voyageurs sont les bienvenus.

3—Représentation complète à Radio City Music Hall: cinéma, revue, concert d'orchestre et court recital d'orgue. Afin d'éviter l'attente à l'entrée, des fauteuils seront retenus pour nos voyageurs.

4—Les studios N.B.C., dans l'édifice Rockefeller Center, un conférencier fournira des explications détaillées sur la technique de la radio-diffusion, de l'exécution et de l'émission des concerts.

5—Les studios de la télévision, dans le même édifice, cette visite se fait sous la direction d'un guide qui donne des renseignements très précis sur cette nouvelle invention.

6—L'observatoire de Rockefeller Center, au 70ème étage, d'où la vue s'étend sur toute la ville, le port et l'Hudson, avec au lointain la vision du Trylone et de la Pèrisphère de l'Exposition.

7—Seconde promenade à l'Exposition, en vue d'y passer une soirée pour voir les illuminations.

8—Un déjeuner au pavillon français de l'Exposition pour y rencontrer des délégués des diverses sociétés françaises de New-York.

Le programme détaillé sera donné aux voyageurs avec les billets. Le programme prévoit du temps libre pour la visite des magasins et les autres promenades individuelles.



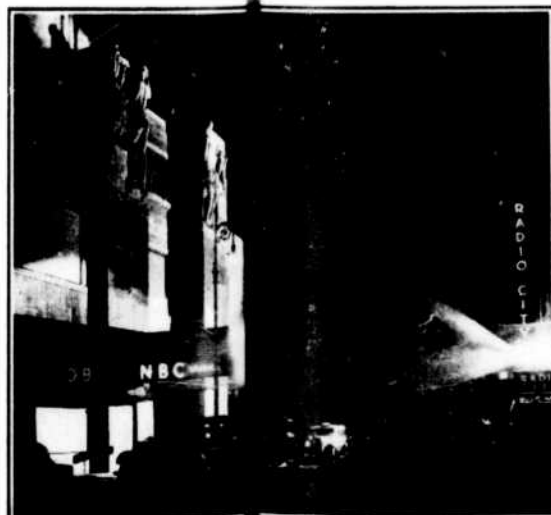
ROCKEFELLER CENTER



Panorama, de l'observatoire de Rockefeller Center.

\$57.50

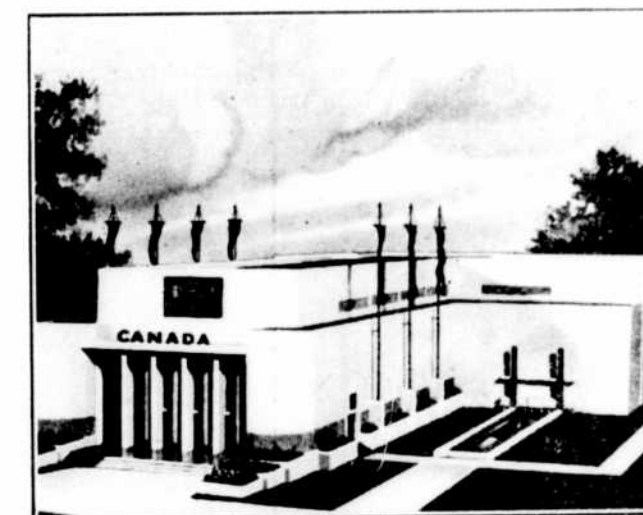
19 au 24 mai



Les Studios N.B.C. Radio City Music Hall.

\$57.50

19 au 24 mai



Pavillon du Canada où se trouve le kiosque de la province de Québec.

RODOLPHE BÉDARD

Comptable agréé
Chartered Accountant

BUREAU ÉTABLI EN 1908

•
425, avenue Viger
MONTRÉAL

Marques de Commerce

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant des
brevets, marques de commerce,
etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

1255, rue Université - Montréal

THE
PRUDENTIAL
ASSURANCE CO. LTD. OF
LONDON, ENGLAND

ANNONCE LES DIVIDENDES SUIVANTS

qui seront ajoutés aux polices de parti-
cipation complète, de la classe canadien-
ne, à l'anniversaire des polices en 1938.

VIE ENTIÈRE \$23.00
BONI PAR \$1000
D'ASSURANCE

DOTATION \$20.00
BONI PAR \$1000
D'ASSURANCE

•
Direction générale pour le
Canada:

465, RUE ST-JEAN - MONTRÉAL

Antoine Desmarais, C.L.U.
Gérant de la succursale
Place d'Armes
132 St-Jacques Ouest



Raymond
Des Rosiers

Une Mission Agréable



Tout dernièrement, le comité des oeuvres sociales de la Chambre de commerce des Jeunes auquel s'étaient joints les membres du comité féminin remplissait une mission bien agréable; celle de reconforter par de bonnes paroles et des bonbons, — par des bonbons surtout — les petits protégés du docteur Samson qui, comme nous le savons, dirige la clinique d'orthopédie de l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville.

Après un mot de bienvenue de la révérende Soeur Godefroy D'Amiens, Supérieure de l'institution, notre groupe sous la direction du docteur Fortier, assistant du docteur Samson, commença la distribution des bonbons de Pâques. Les mots ne sauraient dépeindre parfaitement la joie de ces chers petits débballant avec des mains malhabiles les poules et les lapins au chocolat. C'est le même accueil dans chaque salle: un léger nuage de timidité à notre entrée qui bientôt fait place aux frais sourires. En vérité, ils sont bien plus gais que nous qui sommes en santé, ces petits infirmes. Jamais ils ne doivent détourner la vue qu'un brouillard obscurcit.

Les RR. SS. Lucie des Anges et Laurette-Marie, en charge du service, ont su inculquer à ces enfants, dont certains sont bien jeunes pourtant, les principes d'une politesse, d'une discipline parfaites. Quand nous entrons c'est "Bonjour docteur Fortier" et ensuite "Merci madame, ou monsieur". Et cette petite de trois ans qui ne voulait pas manger son chocolat avant que la garde-malade n'eut pris sa température!

Quand on voit ces petits êtres infortunés qui, sans le secours de la science seraient infirmes pour la vie, on ne

(Suite à la page 20)

GROUPE DES ASSUREURS

PAR
L.-Gaston Leblanc

Le mouvement de la Chambre de commerce des jeunes devait un jour ou l'autre aboutir infailliblement à l'organisation de groupements professionnels. C'est une formule de coopération, de progrès, et c'est la formule qui sera la plus utile, même au strict point de vue pratique aux différents groupes de jeunes hommes d'affaires de notre Chambre. Qui niera qu'elle puisse rendre de grands services au commerce des assurances générales, ou si vous préférez à la profession des assureurs? D'aucuns, en effet, voudraient que ce soit strictement une profession. Nous travaillerons à lui donner au moins les principales caractéristiques d'une profession: compétence, exclusivité, etc...

Il appartient certainement aux jeunes de s'occuper de ce problème: en préparant les voies à notre organisation professionnelle — en dehors d'autres associations trop dépendantes et... d'action limitée — nous nous garantirons ainsi contre l'incertitude de l'avenir. Nous atteindrons le but visé en étudiant d'abord puis en éclairant l'opinion publique, en présentant les requêtes nécessaires aux autorités et en mettant en pratique nous mêmes les principes posés par notre groupement.



Nous sommes convaincus que nos travaux seront éminemment utiles. Nous les avons inaugurés le 3 mars courant, à l'hôtel Windsor. Malgré une convocation un peu tardive, une douzaine de membres ont répondu à l'appel avec enthousiasme. D'autres se sont excusés et nous savons qu'ils seront des nôtres la prochaine fois. Les membres ont apporté de l'entrain aux délibérations et se sont quittés après deux heures de travail, enchantés de cette réunion nouveau genre.

Un des premiers articles au programme comportait la formation de sous-comités. Pour éviter les pertes de temps et obtenir les meilleurs résultats possibles, la direction du groupement décida de former quelques sous-comités de trois ou quatre membres pour les principales catégories d'assurances générales—incendie, automobile, accident et assurances diverses. Il sera demandé peu de travail aux membres de ces sous-comités mais encore faudra-t-il qu'ils s'en acquittent. Ils n'auront qu'à prendre des notes dans les

(Suite à la page suivante)

journaux et revues spécialisés ou autres. Ils devront aussi tenir compte des incidents se rapportant au sujet de leurs études et dont ils pourraient avoir connaissance au cours de leur travail professionnel. Ils se réuniront à leur gré et se consulteront. Nous demanderons surtout aux sous-comités de faire rapport à chaque assemblée soit des constatations faites sur des sujets d'intérêt général, soit de leur documentation afin que nous puissions former sur diverses questions importantes des comités qui nous permettront de prendre les mesures nécessaires.

Voici, pour le moment, comment se composent nos sous-comités:

Incendie	Accident
Chs. Rolland	J.-H. Clément
C. Brouillet	L. Desrochers
C. Deniger	N. Martineau
Automobile	Diverses
O. Décary	G. Parizeau
P. Paquette	L.-G. LeBlanc
Eug. Larocque	P. Dansereau

Après la formation des sous-comités, l'assemblée adopta deux résolutions relatives à l'assurance automobile et à la rédaction française des polices d'assurance incendie, afin d'appuyer deux initiatives de la Chambre de commerce de Montréal à ce sujet.

La partie la plus animée de la réunion fut sans contredit celle de la discussion générale à la suite de laquelle le secrétaire enregistra de nombreuses suggestions, par exemple:

Qu'une documentation nous soit fournie sur le chiffre d'affaires des "Lloyds" au Canada.

Qu'une étude soit faite sur l'assurance compensation pour voir s'il serait opportun que le gouvernement la confie à nouveau aux compagnies d'assurance.

Qu'une lettre de félicitation soit envoyée au "Insurance Institute" pour avoir pris l'initiative de faire donner des cours en français.

Il a été décidé à l'unanimité de se réunir à toutes les trois semaines. Un ordre du jour standard a été adopté. Il comporte du nouveau: un invité d'honneur viendra nous parler pendant une dizaine de minutes d'une question d'intérêt général. Nous pourrons ensuite lui faire subir le supplice de la question. Le tout sera suivi d'une discussion générale et de suggestions d'ordre pratique de la part des membres.

Venez vous joindre à nous pour discuter vos problèmes professionnels: nous pourrons coopérer à

leur solution. Nous nous aiderons mutuellement et nous réaliserons ainsi le but de notre Chambre de jeunes.

UNE MISSION

(Suite de la page 18)

peut s'empêcher de répéter notre admiration pour le docteur Samson et son digne assistant à qui ces enfants seront redevables d'une vie moins sombre. A celui-ci, ils ont refait une articulation; à celui-là ils ont remplacé un tendon paralysé. Dans quelques mois ils seront comme les autres.

Notre groupe visite ensuite une partie du service antituberculeux. Enfin, le docteur Fortier nous fait voir les salles où s'accomplissent ce que l'on pourrait appeler des miracles.

A voir le docteur manier avec amour les divers instruments: scies circulaires, ciseaux, marteaux, vrilles, etc., on jugerait qu'il raffole s'en servir. Mais il n'en est rien. Ce n'est que la force de l'habitude.

Néanmoins, nous quittons les lieux, heureux du bonheur que nous avons pu répandre, bien décidés d'y revenir... mais toujours à titre de visiteurs, si possible.

Etaient présents: Mme Gérard Boudrias; Mlles Henriette Roy et M. Lebrun; MM. Gérard Boudrias, Jean Devroede et Raymond Desrosiers.

MM. LES MEMBRES...



**POUR CIGARETTES,
CIGARES, TABACS ET
ARTICLES DE FUMEURS**

Appelez: MA./0693

PAUL DOZOIS
(MEMBRE)

EDIFICE THEMIS
12 OUEST, RUE SAINT-JACQUES.

Lorsque M. Gérard Boudrias m'a confié le soin de diriger le sous-comité des donneurs de sang, je ne savais guère à quel résultat pourrait me conduire mon travail. Non pas que je mettais en doute le désintéressement des membres de la Chambre des jeunes. . . mais enfin, demander à quelqu'un de donner son sang est une démarche qui sort de l'ordinaire.

Il y a trois semaines que je me suis mis à l'oeuvre et je suis très heureux d'annoncer que le résultat a dépassé toutes mes espérances.



Il y a encore de la place dans nos rangs. Tous y sont les bienvenus. L'oeuvre en vaut la peine: il s'agit de sauver des vies!

Pour mieux faire connaître en quoi consiste le rôle du donneur de sang j'ai demandé au docteur Maurice Fortier, chirurgien orthopédiste de l'hôpital du Sacré-Coeur, de bien vouloir exposer, en un court article, la théorie générale de la transfusion. Voici. . .

Transfusion



Il faut remonter assez loin dans l'histoire de la médecine pour retracer l'origine de la transfusion de sang. Les alchimistes du moyen-âge dans le plus grand secret et sans le moindre succès d'ailleurs, recoururent à l'"infusion de sang nouveau d'homme ou d'adolescent vigoureux", dans le but de prolonger la vie, de procurer une seconde jeunesse, ou de guérir un riche ou puissant client. Mais la première transfusion authentique fut pratiquée en 1667 par Jean-Baptiste Denys, médecin du roi Louis XIV. Il transfusa le sang d'un jeune agneau à un jeune homme exsangue par suite d'hémorragies répétées, et lui sauva la vie. Comme on le voit, les premiers essais furent faits avec du sang d'animal, et cette pratique se poursuivit jusque vers le milieu du XIXe siècle, alors que Bischoff en 1835, pratiqua la première transfusion d'humain à humain, avec succès.

Les tentatives subséquentes connurent de nombreux mécomptes, à cause de l'ignorance où l'on était encore des groupes sanguins. C'est en 1907, Jansky qui, à la suite des découvertes de Landsteiner et de Shattocks sur l'agglutination, démontra que le sang des humains se classe en quatre groupes, présentant entre eux des compatibilités et les incompatibilités. Se basant sur ces données nouvelles, Moss en 1910 a établi la classification qui porte son nom, encore en usage dans certains pays surtout en France, mais à laquelle s'est ajoutée depuis, une classification internationale plus détaillée.

Durant ces trente dernières années, les études sur la transfusion ont été reprises, tant en Amérique qu'en

(Suite à la page suivante)

Europe, pour aboutir à la transfusion telle qu'on la pratique de nos jours.

Actuellement on procède suivant trois méthodes différentes:

- a) la transfusion de sang frais;
- b) la transfusion de sang conservé, prélevé préalablement sur un donneur vivant;
- c) la transfusion de sang conservé, prélevé sur un cadavre humain.

Je ne ferai que mentionner les deux dernières méthodes. Elles sont encore récentes, mais rendent de grands services, surtout en temps de guerre, où il est plus difficile d'avoir toujours sous la main des donneurs de toute garantie.

La transfusion de sang frais, soit pur soit stabilisé, c'est-à-dire rendu incoagulable par l'addition de substance ad hoc, est la méthode, qui dans la pratique civile et hospitalière est la plus simple et la plus efficace.

Elle consiste à prélever du sang d'un individu appelé "donneur" pour l'injecter sur-le-champ à un autre individu appelé "receveur".

Elle nécessite le concours de donneurs constants et crée le besoin d'organiser des services de transfusion. L'organisation d'un service pratique de transfusion consiste à avoir une liste de donneurs, examinés régulièrement et

groupés selon la classification établie, que l'on appelle au fur et à mesure des besoins.

On choisit les donneurs chez les adultes jeunes, robustes, exempts de toute maladie infectieuse ou contagieuse, dont la plus à craindre est la syphilis.

Voici quel est le minimum de conditions à exiger d'un donneur:

- a) un taux d'hémoglobine normal dans le sang;
- b) un groupe sanguin compatible avec celui du donneur;
- c) un B-W négatif, c'est-à-dire un examen de sang établissant l'absence de syphilis;
- d) une absence de tout stigmate d'infection chronique;
- e) une absence de fièvre ou de maladie aiguë le jour de la transfusion.

En elle-même, la transfusion est une intervention simple toujours bénigne, moins impressionnante en réalité qu'on ne se l'imagine d'habitude. Elle se réduit pour le donneur à une simple prise de sang, comme pour un examen ordinaire, mais en quantité plus grande. La soustraction d'une quantité raisonnable de sang d'un organisme vigoureux ne comporte aucun danger immédiat ni éloigné. Rapidement ce déficit est comblé par l'activité redoublée des centres hématogènes.

Une transfusion de moins de 300 c.c. passe totalement inaper-

que du donneur, qui peut immédiatement après reprendre son activité normale. A partir de 400 c.c., il est plus sage de conseiller un repos de quelques heures. Aujourd'hui les transfusions massives sont presque complètement abandonnées. Rarement la quantité de sang transfusé dépasse 350 à 400 c.c. Elle est le plus souvent de 250 à 350 c.c. C'est donc dire que le donneur ne court aucun risque. L'exemple le plus encourageant à ce sujet est celui d'un chirurgien qui au cours d'une opération, donna de son sang à son patient pour continuer ensuite l'opération, sans le moindre inconvénient.

La transfusion est donc un moyen thérapeutique simple, mais combien merveilleux dans ses effets. Elle trouve sa plus grande indication dans les hémorragies aiguës graves. C'est là qu'elle opère de véritables résurrections. Combien de blessés saignés à blanc, dont l'état était considéré comme désespéré, ont été sauvés par le seul fait de la transfusion!

Ses utilisations ont été depuis quelques années singulièrement étendues. Elle rend d'énormes services dans diverses maladies, soit en enrichissant ou changeant un sang anémié ou dégénéré; soit en augmentant la résistance des opérés; soit en fournissant à l'organisme envahi par l'infection ou l'intoxication des éléments victorieux de résistance.

Aussi, le recours si fréquent à ce remède héroïque rend-il indispensable pour tout hôpital d'avoir à sa disposition un service de transfusion bien organisé.

La classe médicale compte sur ses concitoyens pour susciter et soutenir de telles oeuvres. Les bonnes volontés ne manquent pas et pour preuve j'ai l'extrême plaisir de féliciter et de remercier la

(Suite à la page 26)

A. POUPART & CIE
LIMITÉE

est reconnu pour l'excellence de ses produits et de son service courtois.

1715, rue Wolfe Tél.: FR. 2194

LAIT — CRÈME — BEURRE
OEUF — BREUVAGE-CHOCOLAT
Livraison dans toute la ville



TOURISME

▼

Lundi, le 7 mars, le Comité de Tourisme de la Chambre de Commerce cadette avait invité M. Louis Francoeur, journaliste et M. Campbell Carroll, directeur de la publicité touristique de la Province, à rencontrer ses membres à l'Hôtel Windsor.

Ce fut une causerie suivie de questions et réponses. Voici les notes générales que M. Francoeur avait préparées sur le tourisme à Montréal:

"Le véritable attrait du touriste ici, c'est l'inusité de notre caractère français; c'est l'impression que la Province et sa métropole peuvent lui offrir; quelque chose de différent de ce qu'il trouve tous les jours. Notre figure française possède une très grande valeur commerciale, et c'est presque criminel de notre part que de n'en pas tirer parti.

"Il est bien beau d'annoncer à l'étranger que Montréal est la seconde ville française du monde. L'étranger, quand il arrive ici, s'en aperçoit-il? Constructions, ordonnance, aspect général, façades, affiches sont du modèle courant aux Etats-Unis. Le quartier des gares et des hôtels, plus particulièrement, est tout à fait dans le ton américain. Nos commerçants canadiens-français eux-mêmes se croient obligés de se plier au niveau de la banalité commune. Ceux qui ont voyagé peuvent constater la différence qu'il y a



Fernand Dostie

●

sous ce rapport entre Montréal et Mexico ou La Havane. Ces deux villes, tout en donnant à l'Américain tout le service personnel qu'il désire, n'en gardent pas moins leur visage espagnol, fortement accentué de particularités locales.

"En second lieu, Montréal n'est pas une ville gaie. Certaines annonces publiées aux Etats-Unis nous comparent plus ou moins à Paris. Rien n'est moins véridique. Nous n'avons pas de théâtre; nos cinémas donnent le film américain après qu'il a passé à New-York; nos cafés et restaurants sont presque tous, du moins dans le centre, du modèle standard; nos cabarets de nuit sont de pâles décalques de ceux de New-York ou de Chicago. Nous n'avons à peu près jamais de réjouissances populaires, à la française. Nous sommes affligés de lois restrictives qui nous valent, auprès de nos visiteurs, la réputation d'être ennuyeux.

"Il est inutile pour nous de faire de la propagande touristique si nous n'avons pas à offrir au visiteur quelque chose de différent de ce qu'il trouve à Détroit, à Cleveland, ou à Pittsburgh. Nous ne pouvons donc attirer honnêtement le touriste et le garder que si nous concertons tous nos efforts pour faire de Montréal une ville différente des autres, française et pittoresque, originale et gaie. Québec n'est certes pas plus vivant que Montréal, mais Québec a su garder sa physionomie si typique, son caractère français, son charme vieillot, dans un cadre et un décor que nous n'avons plus. Ne soyons pas étonnés que le touriste moyen ne séjourne que onze heures à Montréal alors qu'il passe environ soixante heures à Québec.

"Les grands coupables de l'état présent des choses c'est nous et les deux générations qui nous ont précédés. Il est inutile de gémir sur le passé; constatons seulement qu'il est bien difficile de supprimer les conséquences d'erreurs tragiques et prolongées.

"Ce qu'il faut, surtout et avant tout, c'est une campagne d'éducation systématique et vaste, qui pénètre partout, qui convainc et qui détermine à agir. La Chambre de Commerce cadette groupe une élite; il lui a fallu très peu de temps pour s'imposer à l'attention des hommes réfléchis comme l'un des corps les plus véritablement utiles

POUR VOTRE AUTOMOBILE

— voyez —

**CHAMPLAIN
AUTOMOBILE**

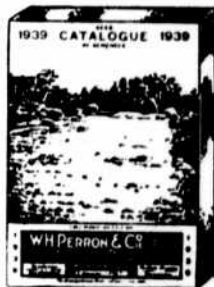
Limitée

6340 BLVD. ST-LAURENT

Dollard 2491

Léop. FERLAND, gérant
MEMBRE DE LA CHAMBRE

Pierre Desmarais
Imprimeur Graveur



CATALOGUE
- 1939 -

Le seul catalogue
de semences
bilingue dans
toute l'Amérique
du Nord.

Tous les membres de la Chambre
et leurs amis, feront bien de se
rappeler qu'en fait de SEMENCES
et ACCESSOIRES de JARDIN:

"Chez PERRON tout est bon"

Tél.: LANcaster 4191*

W. H. PERRON & CIE, Ltée
935, blvd St-Laurent - Montréal
(Près Craig)

Ambassadeur de bonne Entente

Dans la troisième semaine
de mars, un groupe de mem-
bres de la Chambre des
jeunes avait le plaisir de
recevoir le président de la
Chambre de commerce junior
du Canada, le sympathique
Andy Wishart.

Le midi, notre ami, Aimé
Laurion, président de la Fé-
dération des Chambres de
commerce des jeunes de la
province de Québec, avait
reçu M. Wishart à Valleyfield
avec quelques délégués de
Montréal.

Quant à notre réception, la
voici.

Il est 7 heures, un groupe
d'une dizaine de "très impor-
tants" hommes d'affaires
composé de MM. Antoine
Desmarais, Raymond Robic,
J.-G. Peloquin, Gérard Bou-
drias, Roger Martel, Gilbert
La Tour, Valmore Gratton,
Aimé Laurion, Andy Wishart,
Roger Charbonneau s'appré-
tent à une boustifaille au
"Lutin qui Bouffe". On se met
à table... et on la quitte vers
onze heures.

Un grand conciliabule est
tenu: Andy nous dit que la
Chambre des jeunes du Ca-
nada est en voie de devenir
l'association de jeunesse la
plus importante du Canada.

Il nous confie certains de ces pro-
jets et nous dit que la Chambre
devrait concentrer ses efforts sur
les points de ressemblances des
différents éléments de la popula-
tion canadienne. De cette façon la
Chambre de commerce junior du
Canada contribuera à la réalisa-
tion plus complète de l'unité cana-
dienne.

Minuit retrouve notre groupe au
bureau de Raymond Robic, une
heure... c'est chez Mlle Henriette
Roy... deux heures... chez
Gérard Boudrias...

On nous dit qu'Andy Wishart a
reçu un accueil très cordial de ses
amis Canadiens français.

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731*

L'École Technique de Montréal

Vendredi, le 24 février, plus de 90 membres de notre Chambre ont visité l'École Technique. Ils ont été recus par M. Hector-F. Beaupré, directeur de l'École.

NOTES TECHNOLOGIQUES

Historique:

La création de l'École Technique remonte à 1907. Elle occupe un terrain de 153,000 pieds carrés compris entre les rues Sherbrooke, Jeanne-Mance, Kimberley et Ontario. L'École a ouvert ses portes aux élèves du jour en septembre 1911 et aux élèves du soir en octobre de la même année.

La Bâtisse principale:

Elle comprend les bureaux de la direction et de la comptabilité; une bibliothèque contenant plus de 5000 volumes techniques et plusieurs milliers de documents divers: périodiques, tracts, manuscrits, etc.; un musée industriel qui chaque année s'enrichit de nouveaux échantillons et de pièces exécutées par les élèves; un amphithéâtre renfermant 600 sièges; différents autres locaux servant à l'enseignement général, à savoir: dix-huit salles de cours, six classes de dessin, une salle de manipulations chimiques, un laboratoire de physique, un laboratoire d'électricité, diverses pièces pour la commodité des élèves, à savoir: une vaste salle d'attente, un réfectoire, un vestiaire avec cases particulières fermant à clef, des salles de toilette et de douches; enfin, un vestibule spacieux conduisant aux bureaux, au musée, et à la bibliothèque et servant parfois à des expositions de travaux d'élèves.

Les ateliers:

Ils sont situés à l'arrière de la bâtisse principale. Organisés comme ceux de l'industrie, ils sont pourvus d'un outillage moderne. Toute la machinerie est actionnée par des électromoteurs qui reçoivent leur énergie d'une centrale électrique à vapeur.

Un local, muni de tout le matériel nécessaire, est affecté à chaque spécialité: forge, fonderie, modèlerie, ajustage, soudure, électrotechnique, menuiserie, charpenterie, imprimerie et mécanique d'automobile. La description détaillée de tous ces ateliers distincts serait trop longue. En voici une nomenclature:

- a) Ateliers d'ajustage (13,500 pieds carrés), comprenant une salle de trempe;
- b) Atelier de menuiserie et de charpenterie (6,400 pieds carrés);
- c) Atelier de modelage (2,400 pds carrés);
- d) Atelier de fonderie (4,800 pds carrés);
- e) Atelier de forge (4,000 pieds carrés);
- f) Ateliers de l'automobile (15,600 pieds carrés);
- g) Ateliers d'électricité (5,000 pds carrés);
- h) Ateliers de soudure électrique et de Soudure oxyacétylénique (1,400 pieds carrés);
- i) Ateliers d'imprimerie (4,400 pds carrés);
- j) Atelier de la reliure (il a été établi cette année);
- k) Centrale de force motrice (4,050 pieds carrés). Sans être un laboratoire proprement dit, la centrale de force motrice n'en est pas moins à la disposition des instructeurs et professeurs intéressés, qui y conduisent leurs élèves, afin de leur donner sur place la description des machines génératrices et l'explication de leur fonctionnement.

La simple nomenclature de la machinerie des ateliers prendrait au moins 6 pages. Il est regrettable que faute d'espace nous ne puissions le faire ici.

Transfusion

(Suite de la page 22)

Chambre de commerce des Jeunes pour l'initiative qu'elle a prise de doter l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville dont je suis, du plus beau service bénévole de transfusion. Je lui souhaite plein succès et je fais appel aux jeunes, débordant de santé, pour qu'ils grossissent sans tarder la phalange des "sauveurs de vie". Ceux qui, par esprit humanitaire, par dévouement pour leurs semblables, se vouent à ce rôle, méritent l'admiration et la reconnaissance de tous, car, si donner sa vie pour sauver celle d'autrui constitue l'acte le plus noble, le plus héroïque, donner son sang pour ranimer des vies qui vont s'éteindre prématurément ne constitue pas moins un acte d'une sublime grandeur.

Tourisme

(Suite de la page 23)

que nous ayons. On y étudie et l'on y travaille, sans se payer de discours sonores ou de grandes déclarations sans lendemain. Il me semble que le comité du tourisme que cette Chambre de Commerce cadette a constitué peut entreprendre et mener à bien cette besogne d'éducation. Les membres s'en recrutent un peu dans tous les domaines de notre commune activité; chacun voit, entend et juge. Il est clair que de cette vie même peut émaner le souffle de l'enthousiasme bien compris et surtout prudemment dirigé".

* * *

Après l'exposé de cette directive générale, M. Francoeur et M. Campbell Carroll se mirent à la disposition du comité pour répondre aux très nombreuses questions de détail qui leur furent posées.

Page vingt-six

Ils ont consenti à donner leur sang



MM. Jacques Bernard	MM. Gilbert-A. LaTour
Gérard Boileau	Victor Latrémouille
Gérard Boudrias	L.-Gaston LeBlanc
Georges Brosseau	J.-G. LeDroit
François Carrières	J.-A. Leduc
Paul-E. Châles	L.-A. Lorange
R. Charbonneau	Roger Martel
Claude deGuisse	Jean Morin
Antoine Desmarais	Fernand Picard
Pierre DesMarais	Jean Raymond
John Devroede	J.-R. Rousseau
Fernand Dostie	Paul Roy
Paul Dozois	H.-E. Savoie
Paul Dubuc	Henri Touchette
Jacques Jérôme	Maurice Trudeau

10^{ème} ANNIVERSAIRE

Le seul atelier canadien-français spécialisé dans la simligravure en couleurs

DESSIN • LETTRAGE
ILLUSTRATION
PHOTOGRAPHIE

Cliches de tout genre pour
ANNONCES • JOURNAUX
CATALOGUES

OUVERT
JOUR ET NUIT
TELEPHONE
BELAIR
3984*

Photogravure Nationale *Limitée*

282 OUEST, RUE ONTARIO - PRES DE BLEURY - MONTRÉAL



Paul Dozois

■ DÉTAILLANTS ■

La Chambre de Commerce des Jeunes jouit d'un prestige et d'une influence indiscutables, et jamais, depuis sa fondation, les marchands détaillants ne s'étaient avisés d'exploiter à leur bénéfice ces avantages. Est-il une catégorie d'hommes d'affaires qui ont autant de problèmes et de plus épineux à résoudre?

Au mois de novembre dernier, lors de la formation du comité des groupements professionnels, l'on m'a offert de prendre la direction du groupe des marchands détaillants. J'ai accepté, après quelques hésitations, car je me rendais compte quelle lourde tâche m'incomberait. Aidé de quelques membres, nous nous sommes mis à l'oeuvre, mais, malheureusement, dû à des circonstances incontrôlables, nous avons été obligés de différer la formation de ce comité au 15 février, alors que nous reprenions le travail commencé et convoquions une assemblée pour le 25 février.

Un groupe des plus représentatifs a répondu à cette convocation, et nous pouvons dire que cette première assemblée fut un succès.

Monsieur Testevide fut nommé secrétaire-rapporteur, et la discussion s'engagea sur les différents problèmes mis à l'ordre du jour. Tout d'abord, l'on aborda la question du colportage qui fait un si grand tort à tous les marchands légitimes qui ont engagé des capitaux dans leur entreprise, paient des taxes et rémunèrent des employés, doivent subir la concurrence injuste des colporteurs qui n'ont aucun de ces frais et peuvent se contenter d'un profit ridicule.

Un sous-comité composé de MM. Fifle, Pigeon et Gariépy a été formé et chargé d'étudier cette question afin d'y apporter une solution si possible. L'on passa ensuite à la question de la taxe de vente municipale qui cause beaucoup d'ennuis à certaines catégories de marchands. MM. Seers, Lévesque et Testevide étudieront ce problème et tenteront de trouver les moyens à prendre pour alléger ce fardeau dont sont chargés les marchands. Enfin, l'on a demandé à chaque membre du comité d'étudier le problème épineux qu'est la vente au détail par

les grossistes et l'assemblée s'ajourna après l'élaboration du programme de la prochaine réunion.

Pendant toute la durée de cette assemblée, tous les membres apportèrent leur collaboration et manifestèrent leur intention de voir les travaux du comité menés à bonne fin.

Qu'une solution soit apportée à un seul des problèmes ci-haut mentionnés, et la Chambre de Commerce des Jeunes aura mérité la reconnaissance d'un grand nombre de marchands.

Combien d'autres problèmes communs à tous les marchands ou particuliers à certains, ne pourrions-nous pas étudier, et si possible, résoudre? Mais, pour ce faire, il faudrait que tous les marchands membres de la Chambre de Commerce y apportent leur collaboration en incitant leurs confrères à devenir membres.

Encore une fois, le prestige et l'influence de la Chambre de Commerce des Jeunes sont à notre service, et comme membre, c'est notre privilège de nous en servir. Servons-nous en.

PAUL GOULET

F. J. VINCENT

L. J. FORGET & CIE

MEMBRES
Bourse de Montréal
Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange

ALBERT THIBAUT, Gérant

471, St-François-Xavier - MA. 8191

Agence Confidentielle Incorporée

◆
Compagnie licenciée
avec garantie déposée

◆
**COLLECTION
INVESTIGATION
RAPPORT DE CREDIT**

445 St.-François-Xavier
Suite 16
Téléphone: HARbour 8067



Maurice Bernardin

André Bernardin

Jean-Louis Bernardin

MEMBRES DE LA
CHAMBRE DE
COMMERCE

COURTOIS FRÈRES ASSURANCES, ENRG.

1285, rue Visitation
CHerrier 3195

LA BELGIQUE

Mercredi, le 28 mars dernier avait lieu le 2e dîner bi-mensuel de la Chambre de commerce des jeunes. Une centaine de membres y assistaient. A cette occasion, il y eut projection de trois films: l'un sur les objets d'art belges, le second sur la foire internationale de Bruxelles et le troisième sur la province de Québec. M. Maurice Heyne, Consul général de Belgique à Montréal présenta les deux premiers films après une brève causerie sur les relations commerciales qui existent entre le Canada et la Belgique.

M. Henry Laureys, président de la Chambre aînée avait accepté de présider cette soirée.

Une surprise était réservée aux membres: un film en couleurs sur la province de Québec fut commenté par M. Campbell Carroll. Ce film, qui est destiné à des fins de propagande à l'extérieur de la Province, fut très apprécié.



FELICITATIONS

◆
Nous sommes heureux de féliciter M. J.-R. Rousseau du beau succès qu'il a obtenu lors d'un récent débat auquel il a participé au nom de notre Chambre.

M. Rousseau, en compagnie d'un représentant du Montreal Junior Board of Trade discuta à la radio le problème des secours directs par rapport aux travaux de chômage. Tous deux, ils affrontaient les délégués de l'Université McGill et du collègue Loyola.

◆
Encore une fois, félicitations sincères pour sa victoire.

STUDIO
LA. 5478

Domicile Outremont
CA. 5691

«Le Photographe connu»

306 est, rue Ste-Catherine
près Saint-Denis
Montréal



ABITIBI

En face de la tâche déjà accomplie dans l'Abitibi, on se demande où se dirigera l'expansion colonisatrice de la Province de ce côté. Ce ne sont pas les bonnes terres qui manquent: la bande argileuse s'étend jusqu'à la Baie James.

Au delà du 49^e parallèle, qui marque la frontière du comté d'Abitibi, la nature a délimité clairement une deuxième zone, physiquement distincte, susceptible d'un développement économique coordonné et singulièrement complet. Cette zone comprise entre les 49^e et 50^e parallèles, s'étend dans la direction est-ouest de la hauteur des terres à la frontière de l'Ontario.

Le développement de sa partie colonisable, qui s'étend de la frontière de l'Ontario à la rivière Bell, est lié à l'exploitation de la partie forestière sise entre la rivière Bell et les hauteurs de Chibougamou. En effet, sa mise en valeur exige des communications ferroviaires; il faut l'appât du volume de trafic que l'industrie forestière peut assurer dès le début et la stabilité de celui que promet le développement agricole pour amorcer l'entreprise.

La convergence des rivières qui drainent le bloc forestier, situé au lac Mattagami une usine pour la transformation des produits de la

forêt, et réclame la construction d'un chemin de fer pour atteindre ce centre naturel.

On pourra objecter à l'extension de la colonisation de ce côté l'inclémence du climat. En dépit des sceptiques, l'Abitibi agricole est déjà un fait que personne n'oserait contester et, si l'on en croit les explorateurs et les arpenteurs-géomètres qui ont travaillé dans ces parages, le climat à la latitude cinquante est pour le moins aussi favorable à l'agriculture qu'à la hauteur des terres.

On peut se demander cependant s'il n'est pas prématuré de songer au développement du Nord avant que la colonisation du territoire actuellement ouvert n'ait été complétée.

La consolidation des établissements commencés n'est pas une tâche qui doit retarder l'avance

de la colonisation, c'est plutôt un travail à poursuivre simultanément. La part qui en revient aux occupants eux-mêmes et qu'ils peuvent accomplir par l'association et l'organisation est plus considérable que celle qui relève des pouvoirs publics. Ceux-ci peuvent néanmoins y contribuer efficacement par le crédit, par la diffusion d'un enseignement agricole approprié en vue de hâter l'adaptation aux conditions particulières à ce coin de pays.

L'argument qui milite le plus en faveur d'une pénétration prochaine de la colonisation dans la zone qui doit marquer la deuxième étape de son développement en Abitibi, c'est, par l'ouverture de la vallée de l'Harricana à la colonisation, de favoriser les recherches minières de ce côté et de mettre à contribution l'influence prépondérante des industriels miniers en faveur de la construction du chemin de fer que la colonisation réclamera dans un avenir prochain.

Résumé d'une conférence prononcée par M. Julien Beaudry, ex-agent des terres de l'Abitibi et ancien maire d'Amos, devant les jeunes hommes d'affaires d'Amos, à l'occasion d'une semaine "d'optimisme" organisée par la Chambre de commerce des jeunes de l'endroit.

(Suite à la page 30)

C.-E. RACINE & CIE, Limitée
COURTIERS EN DOUANE ET TRANSITAIRES

Dédouanement • Exportation • Drawback

STANDARD PAPER BOX LIMITED

Manufacturiers de boîtes de carton gaufré (corrugated),
de caisses d'expédition et de tous genres d'emballages

Nous offrons un service prompt et efficace supporté par l'expérience, par des dessinateurs compétents, un outillage complet et moderne pour la production de tous genres de boîtes de carton.

Nous invitons vos demandes.

6210-6240 avenue du Parc
Montréal

Téléphone
DOLLARD 2401

C. N. MOISAN
Président et Gérant général

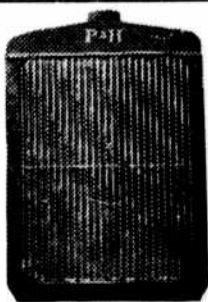
Vingt Ans d'expérience à votre Service

Jarry Automobile
LIMITÉE
CAMIONS DODGE TRUCKS
DISTRIBUTEURS D'AUTO & DODGE

4450, rue St-Denis

Antonio Giroux
Représentant

Tél. PL. 8921*



Pour tous travaux de
SOUDURE AUTOGENE

Pièces de Machinerie, d'Autos et autres

RADIATEURS

pour Autos, Camions et Tracteurs
Nettoyés, Réparés, Rebatis à neuf

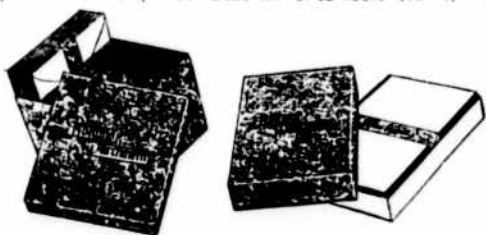
AUTOGENOUS WELDING CO.
299, St-Augustin Willbank 9515

JEAN DEVROEDE, Gérant Adjoint
(Membre de la Chambre)

Pour votre correspondance personnelle

... Pour lui faire donner l'impression d'un style et d'un goût supérieurs... pensez toujours au Parchemin Rolland. Il est fabriqué pour des connaisseurs. Le Parchemin Rolland plaît au toucher par son beau fini et sa haute qualité, il attire l'oeil par son fini mat et sa blancheur de neige.

Les bons marchands de papeterie—ou votre imprimeur—peuvent vous fournir le Parchemin Rolland. Un grand nombre de styles dans des boîtes attrayantes avec ornementation en relief—pour dames et messieurs.



Compagnie de
PAPIERROLLAND
Limitée

La pénétration est déjà commencée dans la vallée de l'Harricana par l'utilisation de la navigation comme moyen de transport en bas des rapides de Miniac. En attendant la construction d'un chemin de fer et celle d'une pulperie au lac Mattagami, la colonisation devrait s'attaquer de préférence à la mise en valeur des terrains brûlés qui bordent la rivière Harricana en bas du canton Miniac et qui rendent particulièrement intéressante la vallée de la rivière Allard.

Si l'exploitation par les colons de la forêt qui recouvre la vallée de la Turgeon et de ses tributaires est intéressante pour l'industrie, elle l'est moins cependant que celle du bloc forestier qui s'étend des hauteurs de Chibougamou à la rivière Bell. Au lac Mattagami il y a une industrie permanente à créer, industrie qui pourrait s'approvisionner du bois des colons établis et à établir dans la vallée de la rivière Turgeon.

Il serait intéressant pour la Province de diriger le développement de cette région de façon à s'en assurer le plein bénéfice au lieu de l'abandonner à la province voisine en laissant s'ouvrir une voie parallèle au Transcontinental et aboutissant au Témiscamingue et à l'Ontario Nord.

L.-O. Grothé Ltée

Jeudi, le 23 mars dernier, les membres de la Chambre de commerce des jeunes furent invités à visiter la fabrique de cigarettes L.-O. Grothé Limitée.

NOTES TECHNOLOGIQUES

Le mélange: Chaque variété de cigarettes a sa formule propre, nécessitant l'emploi de plusieurs sortes de tabac. Le mélange fait, le tabac est versé dans une machine où la feuille est humidifiée suffisamment pour qu'on puisse la manipuler sans cassures. Viennent ensuite l'écôtage et le coupage.

Après un nouveau mélange et un raffinage, le tabac coupé est prêt pour la machine à fabriquer les cigarettes.

Dans cette machine le tabac passe d'abord entre des cylindres dentelés qui tournent à différentes vitesses. Ceci assure la sortie du tabac à l'extrémité la plus éloignée, sous la forme d'un tapis d'épaisseur uniforme. Il est alors versé, par le moyen d'une courroie véhiculeuse, sur une lisière de papier sans fin, laquelle court dans un canal effilé qui commence par lui donner la forme concave et finit par en faire un cylindre parfait. Immédiatement avant que les côtés se superposent, le bord supérieur est gommé très légèrement pour que s'effectue le collage.

Après cela, un couteau circulaire, flexible, qui opère à une vitesse et avec une précision remarquables, coupe en longueurs régulières, au taux d'environ 1,200 par minute, ce qui serait autrement une cigarette sans fin.

Après inspection, les cigarettes sont dirigées vers la machine à emballer. Un gros paquet de cigarettes comporte une enveloppe extérieure en cellophane munie d'un ruban de couleur qui en facilite l'ouverture, un étui dans lequel est glissé un carton retenu à l'extrémité par un timbre du revenu et deux paquets enveloppés d'étain et doublés de tissu, l'un contenant 13 cigarettes et l'autre 12.

La fonction de la machine consiste à prendre tous ces matériaux et à les assembler pour en faire le paquet complet qui vous est familier, tout cela sans le contact d'une seule main humaine.

Chacun des membres de la Chambre qui ont visité l'établissement ont reçu de la part de leurs hôtes, un gros paquet de cigarettes "GRADS". Ce qui a contribué à opérer quelques conversions. . .

On Chuchotte

QUE Touchette (Henri) aurait bien voulu assister à la Revue de Haute Élégance. . .

QUE Gérard Boudrias ne rêve plus que de toilettes et d'annonces de maisons de haute couture.

QUE les Conseillers ont reçu le président de la Chambre Junior du Canada au Petit Lutin, et comment. . .

QUE le voyage à New-York s'annonce comme devant être plein de péripéties; Paul Roy y sera d'ailleurs. . .

QUE Gilbert LaTour a décidé des affinités avec une communauté passée maître dans l'art de la casuistique. . .

QUE depuis qu'il a remporté la première coupe du concours d'éloquence, Henri-Paul Vermet s'en sert comme récipient de liqueurs. . . douces. . .

QUE Roger Charbonneau se tiendra tranquille désormais: il a reçu les déliants pour son équipe de recrutement. . .

QUE Paul-Emile Châles s'y entend comme pas un dans la préparation des programmes radiophoniques. . .

QUE Tony Desmarais fait de royaux efforts pour assister à certaines agapes. . .

QUE dans la vie, n'est-ce pas Paul Dozois? il y a parfois des moments où l'on se sent mal à l'aise. . .

QUE Jacques Jérôme a, comme l'une de ses adresses d'affaires, le magasin de Paul Dozois. . .

"La Sauvegarde"

ASSURANCES SUR LA VIE

Siège Social

Montréal

LARUE & TRUDEL COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS

J. A. LaRue, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
R. A. Rondeau, C.A.

Maurice Chartré, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
René Barrière, C.A.

MONTREAL QUEBEC

PARISEAU FRÈRES LIMITÉE

Boîtes — Shooks — Crates,
Bois de sciage
Planches à laver L. S. B.
Panneaux en plywood
Excelsior, clous, etc.,
Articles en bois de toutes sortes.

OUTREMONT, P. Q.

DOLLARD 1166-7-8

EXTERMINATION PROPRIÉTAIRES . . .

Certifiez la désinfection de vos propriétés, logements et appartements à la plus ancienne et la plus importante maison canadienne-française du genre à Montréal.

Poudres, liquides insecticides et matériaux de désinfection garantis, à vendre en gros et en détail.

● Punaises, coquerelles, fourmis, silverfish, criquets, Mites, Rats, Souris, etc., et leurs oeufs.

CHIMISTES SANITAIRES
ENTOMOLOGISTES
FUMIGATION

La corporation des produits

PARA LIMITÉE

Fred. Charbonnier, Président et Gérant
MEMBRE DE LA CHAMBRE

Bureaux et Laboratoires Appelez:
5886 avenue Papineau DOLLARD 2451*

Confiez vos enregistrements de
Marques de Commerce
au
Bureau technique Fournier
934, rue Ste-Catherine Est, Montréal.
- PROSPECTUS GRATIS -

A. LEFAIVRE

Président

la plus considérable
manufacture de chaussures
pour hommes
au Canada . . .

MacFarlane-Lefaiivre Limited

Bureau et usine 1680-1690, ave Papineau

Téléphone FA. 1147-1148

Cigarettes



GRADS

Un produit de la maison
canadienne et indépendante

L.-O. GROTHE, LIMITEE



Le Notaire vend-il
un contrat de mariage?

NON, les honoraires que vous lui
versez sont pour sa compétence
professionnelle, son savoir, ses services.
De même, l'assureur conseil ne vous
vend pas un contrat. Il vous permet
de souscrire à un service de protection.

La police est le document qui en éta-
blit les conditions et le prix. L'agent
touche une commission représentant
ses honoraires pour sa compétence pro-
fessionnelle et ses services.

Consultez les assureurs-conseils de

The DOMINION LIFE
ASSURANCE COMPANY

PAUL BABY, Gérant Provincial
Succursale de Montréal
Edifice Dominion Square

EMILE D'ARISTE—A. J. PINARD, GER. ADJ.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE

Toutes les branches du génie

PRINCIPAUX COURS:

Mathématiques	Physique
Chimie	Descriptive
Dessin	Mécanique
Electricité	Hydraulique
Minéralogie	Géologie
Arpentage	Economie Industrielle
Mines	Métallurgie
Machines Thermiques	Voirie
Constructions Civiles	Ponts
Génie Sanitaire	Chimie Industrielle
Résistance des Matériaux	Finances
	Architecture

LABORATOIRES DE RECHERCHES ET D'ESSAIS

1430, rue St-Denis,

Montréal

Téléphones:

Administration - - - - - L'Ancester 9207

Laboratoire Provincial des Mines - - - - - L'Ancester 7880

Prospectus sur demande



"Que nous lui parlions!"

C'est le plus sûr moyen de résoudre d'importants problèmes—en les discutant.

Et peu importe la distance en jeu, la discussion par téléphone est une solution facile, efficace, instantanée et peu coûteuse.

Parce que les résultats comptent, plus que jamais les hommes d'affaires se servent de l'Interurbain.



La plupart des services que vous offre

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

vous sont nécessaires.



Voyez tout de suite le gérant de la succursale la plus proche de chez vous. Il vous dira ce que la Banque peut faire pour vous, il vous conseillera et apportera peut-être une solution à vos problèmes. Il vous attend, soyez sûr qu'il vous accueillera avec empressement, compétence et courtoisie.

VOTRE ALLIEE

Au service du public depuis plus de soixante ans, la Banque Canadienne Nationale se propose d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$150,000,000

537 bureaux au Canada

Ecole des hautes études commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Prépare aux situations
supérieures du commerce,
de la finance et de l'industrie

Cours du jour—Cours du soir

Cours par correspondance

Comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial, langue anglaise, langue française, économie politique, géographie économique, histoire universelle, langues étrangères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la méthode linguaphone.

Commerçants, hommes d'affaires, inscrivez vous vous-mêmes ou inscrivez vos fils ou vos employés à l'un ou l'autre de nos cours par correspondance.

Renseignements gratuits sur demande au

DIRECTEUR

535, AVE VIGER, MONTRÉAL